



SSK - Schweizerische Staatschreiberkonferenz
CCE - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat
CCS - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

Rapport d'activité

pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024



Table des matières

1	Organes et mutations	3	3.5	Comité d'organisation du séminaire Interlaken	8
1.1	Composition du comité	3	3.6	Administration numérique Suisse (ANS)	8
1.2	Mutations	3	3.7	Conseil de l'Institut du fédéralisme	8
1.3	Décès d'André Simonazzi, Vice-chancelier et porte-parole du Conseil fédéral	3	3.8	Autres représentations	8
2	Activités de la Conférence	5	3.8.1	Groupe de travail intercantonal E-Government (GT e-Gov)	8
2.1	Séances du comité	5	4	Projets en cours	10
2.2	Conférences plénières	5	4.1	Vote électronique	10
2.2.1	Conférence d'automne du 8 septembre 2023 à Brunnen (SZ)	5	4.1.1	Comité de pilotage Vote électronique	10
2.2.2	Conférence de printemps du 21 et 22 mars 2024 à Aarau (AG)	5	4.1.2	Groupe de travail des chanceliers d'Etat	11
2.2.3	Voyage d'études	6	4.2	Administration numérique suisse	11
2.3	Groupe de travail « Avenir »	6	4.2.1	Groupe de travail Administration numérique suisse (ANS)	11
3	Représentation dans d'autres institutions	7	5	Autres activités	12
3.1	Conférence des présidents de conférences	7	5.1	Journée Communication des autorités et démocratie directe	12
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)	7	5.2	Publication d'études	12
3.3	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	7	5.3	Comparaisons intercantionales	12
3.4	Comité directeur de la Fondation ch	7	5.3.1	Organisation du service de protection des données dans les cantons	12

Fribourg, août 2024

Adresse de correspondance

—

Conférence suisse des chanceliers d'Etat, c/o Chancellerie de l'Etat de Fribourg, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg, Tél.: +41 (0)26 305 10 80. E-Mail: info@ssk-cce.ch, www.cce-ssk.ch

Photo de couverture : Conférence de printemps, Aarau 2024

1 Organes et mutations

1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante :

Présidence	Stefan Bilger, SH
Vice-présidence	Kathrin Arioli, ZH
Représentant de la Confédération	Walter Thurnherr, Chancelier de la Confédération (jusqu'au 31.12.2023) Viktor Rossi, Chancelier de la Confédération (depuis le 01.01.24)
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, FR
Responsable des Institutions	Roger Nobs, AR

1.2 Mutations

Pendant l'année sous rapport, un changement s'est produit au sein du comité : le chancelier de la Confédération Walter Thurnherr a quitté ses fonctions au sein de l'administration fédérale et, par voie de conséquence, au sein du Comité de la CCE. Depuis 2016, Walter Thurnherr a contribué activement à façonner le travail au sein du Conseil fédéral comme de la CCE et a été un partenaire fiable et grandement apprécié dans la collaboration entre les chancelleries d'État et la Chancellerie fédérale. Cette collaboration, particulièrement mise à l'épreuve pendant la pandémie de COVID-19, a fonctionné entre autres grâce au style simple et direct de Walter Thurnherr. Durant des années, Walter Thurnherr s'est par ailleurs engagé avec énergie et persévérance en faveur du projet de vote électronique, concourant à ce que celui-ci prenne un nouveau départ réussi dans les cantons pionniers pendant la période sous revue et préparant la voie pour le développement continu du projet. Enfin, Walter Thurnherr a marqué la Conférence par sa compétence et son savoir-faire aussi bien que par son sens de l'humour et de la plaisanterie.

Au nom de la CCE, je le remercie chaleureusement pour son engagement de longue date en faveur de notre conférence !

Stefan Bilger, SH

Le 1^{er} avril 2024, le nouveau Chancelier d'Etat du canton de Vaud, Michel Staffoni a pris ses fonctions suite à sa nomination. Il remplace le Chancelier d'Etat ad interim François Vodoz qui a assuré le poste après le départ d'Aurélien Buffat le 10 juillet 2023.

Le Chancelier de la Confédération Walter Thurnherr ayant décidé de quitter sa fonction pour la fin de l'année 2023, l'Assemblée fédérale a désigné Viktor Rossi comme successeur. Le poste de vice-chancelier a été repris ad interim par Jörg De Bernardi. Le second poste de vice-chancelier ad interim est assuré, quant à lui, par Ursula Eggenberger qui remplace André Simonazzi.

1.3 Décès d'André Simonazzi, Vice-chancelier et porte-parole du Conseil fédéral

André Simonazzi est décédé de manière aussi subite qu'inattendue le 10 mai 2024, au cours d'une des randonnées qu'il aimait tant. La nouvelle de sa disparition soudaine nous a bouleversés et laissés sans voix. Les mots nous manquent toujours aujourd'hui.

Vice-chancelier depuis 2009, André était un membre engagé de notre conférence. Jour après jour, nous avons pu compter sur ses compétences exceptionnelles pour les questions d'information et de communication, sur sa longue et inestimable expérience et sur son savoir immense. André a œuvré au sein de notre conférence de la

meilleure des manières, prêtant toujours une oreille attentive lorsqu'une question ou une difficulté se présentait – qu'il importait que celle-ci soit formulée par un petit ou un grand canton.

En dépit de ses hautes fonctions, André était accessible et toujours prêt à apporter son aide. Pendant des années, il s'est notamment attaché à mettre en place et à cultiver un réseau de communication de crise entre la Confédération et les cantons. La pandémie lui aura donné raison. Au cours de la crise sanitaire, ses compétences et sa maîtrise se sont révélées et imposées aux yeux d'un large public. Face à maints défis et sujets sérieux, André ne s'est jamais départi de son sens de l'humour et de la plaisanterie et a su désamorcer plus d'une situation. Un autre domaine dans lequel il était un exemple pour nous.

Nous ne pouvons pas nous faire à l'idée qu'André n'est plus parmi nous. Cher André, ta chaleur et ta compétence nous manqueront infiniment.

© Devènes / Chancellerie fédérale

Stefan Bilger, président de la CCE

2 Activités de la Conférence

2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le Comité s'est réuni à quatre reprises : le 18 août 2023, le 11 décembre 2023, le 29 janvier 2024 et le 24 juin 2024.

Avec les élections fédérales 2023, le Comité a discuté de leur préparation avec un accent particulier sur les tests du vote électronique lors de ce scrutin. Les échanges ont permis de renseigner sur l'avancée des préparatifs. Les tests effectués lors des élections fédérales dans les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie ont été très satisfaisants et permettent de continuer les tests ainsi que d'élargir le nombre de cantons tests à l'avenir. Concernant les droits politiques, le Comité a examiné des objets parlementaires fédéraux dont le postulat Carrobio [21.3296](#) « Pleine participation politique pour les personnes qui ont un handicap » et son rapport qui soulève la question de l'équilibre entre l'exclusion du droit de vote des Suisses et Suissesses incapables de discernement et l'égalité des droits des citoyens, ainsi que l'accès au droit de vote de manière générale.

Le Comité de la CCE a organisé en collaboration avec le Centre pour la démocratie d'Aarau une journée intitulée « Communication des autorités et démocratie directe ».

Lors de ses séances, le Comité travaille sur le renforcement de la présence de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat sur des dossiers spécifiques qui relèvent de la compétence des chancelleries. Il a pour cela discuter de manière soutenue du fonctionnement global de la Conférence ainsi que des thématiques qui lui sont propres afin d'établir différents scénarios de développement possibles.

2.2 Conférences plénières

2.2.1 Conférence d'automne du 8 septembre 2023 à Brunnen (SZ)

Lors de la Conférence statutaire d'automne, le rapport annuel de la Conférence, le rapport annuel du groupe de travail E-gouvernement, les comptes, le budget 2024-2024 et la cotisation membre ont été approuvés.

L'assemblée a discuté de l'état de la situation et de l'avancement des préparatifs pour les élections fédérales. Il a également été mentionné la possibilité qu'une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) vienne observer les élections. En lien avec les élections fédérales, les membres ont échangé sur l'avancement des tests du vote électronique ainsi que sur les futurs cantons souhaitant participer au développement de l'outil. Elle a également validé la création d'un kit de démarrage pour le vote électronique à l'attention des cantons afin que ceux qui souhaitent débiter avec le vote électronique puissent avoir une base de référence ainsi que des informations sur l'implémentation du dispositif.

L'assemblée a échangé à propos de l'Administration numérique suisse et la manière dont la Conférence peut être mieux intégrée à cet organe afin que les chancelleries d'Etat, souvent responsables de la digitalisation et de la transformation numérique des administrations, puissent échanger sur les projets, partager leurs expériences et faire part de leurs positions.

2.2.2 Conférence de printemps du 21 et 22 mars 2024 à Aarau (AG)

La conférence de printemps a eu pour thème l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur public. Les développements technologiques comme l'intelligence artificielle ont un impact direct sur les administrations qui doivent non seulement profiter de l'apparition de ces nouveaux outils pour le travail quotidien mais également faire face aux défis que ceux-ci représentent. La professeure Nadja Braun Binder de l'université de Bâle a abordé les aspects légaux au niveau suisse et européen ainsi que les défis de la réglementation de l'IA dans le secteur public. Le vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, Bertrand Loison a présenté

l'utilisation de l'IA dans l'administration fédérale ainsi que le Réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) qui a établi une liste de projets d'IA au sein des départements fédéraux. Il a également présenté les opportunités et les risques liés à l'intelligence artificielle dans l'administration fédérale. Les membres de la Conférence ont ensuite pu s'informer sur six projets concrets d'utilisation ou de réglementation de l'IA dans les administrations fédérale et cantonale.

La Conférence a abordé la thématique des droits politiques et plus précisément l'accès aux votations ou élections pour les personnes malvoyantes. La Conférence a souligné que l'introduction du vote électronique permettra de pallier les problèmes liés aux personnes souffrant de handicap.

Les membres de la Conférence ont rappelé l'importance de l'administration numérique suisse (ANS) pour le développement des projets de transformation numérique en Suisse. Les cantons, la Confédération et les communes doivent travailler ensemble afin que les projets puissent être menés à bien.

Lors de la Conférence, il a en outre été décidé de valider le renouvellement technologique proposé pour la plateforme Lexfind. Il a été convenu qu'un rapport annuel serait préparé par l'entreprise en charge de celle-ci afin de pouvoir assurer un suivi des développements.

2.2.3 Voyage d'études

Aucun voyage d'étude n'a été réalisé par la CCE durant la période sous revue.

2.3 Groupe de travail « Avenir »

Durant l'année considérée, le groupe de travail « Avenir » s'est réuni à trois reprises (les 3 janvier, 22 mars et 10 juin 2024). Ayant stoppé définitivement ses travaux sur le sujet du vote électronique (mesure B.10), il s'est penché sur la question de la réorganisation et du renforcement des ressources de la CCE et a développé à cet effet différents modèles à l'intention du Comité. Il a également pris connaissance des travaux concernant le projet de gouvernance du portail des feuilles officielles, dans lequel sont impliquées plusieurs Chancelleries d'État. Par ailleurs, le groupe de travail se réjouit du succès du colloque interdisciplinaire « Communication des autorités et démocratie directe », qui s'est tenu à Aarau en novembre 2023.

Christoph Auer, BE

3 Représentation dans d'autres institutions

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres ou collaborateurs et collaboratrices des chancelleries dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

3.1 Conférence des présidents de conférences

La CCE était représentée à la conférence des présidents des 31 janvier et 1^{er} février 2024 à Konolfingen. Les thèmes suivants ont notamment été traités : financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), mise en œuvre de l'article constitutionnel sur les soins infirmiers (initiative sur les soins infirmiers), message FRI 2025-2028, révision partielle de la loi sur l'approvisionnement du pays, réglementation-cadre entre la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et les conférences des directeurs, développement du système de l'obligation de servir, sécurité de l'approvisionnement énergétique, politique européenne (mandat de négociation avec l'UE), statut de protection S et domaine de l'asile, projet « Répartition des tâches II ».

Stefan Bilger, SH

3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)

La CoseCo coordonne le traitement des affaires entre les conférences des directeurs et la Cdc et promeut la collaboration et l'échange d'informations au sein de la Maison des cantons. En 2023, à l'issue d'un long processus, elle a remanié la réglementation-cadre régissant la coordination entre les conférences intercantionales. La CCE a participé activement à la procédure de consultation. Les expériences de différentes crises survenues au cours des années précédentes et leurs conséquences sur la collaboration intercantionale ont aussi été prises en compte dans la révision de la réglementation. L'assemblée plénière de la CdC a adopté le document le 22 mars 2024.

Roger Nobs, AR

3.3 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

La dissolution de la CSI et le transfert des activités d'eOperations au sein de l'ANS ont été discutées et finalisées. Le Comité a dû encore opérer des réflexions le transfert des actifs restant de la CSI à l'ANS. Celui-ci devrait avoir lieu lors de l'assemblée des délégués du mois de septembre 2024. Le contrat entre la CSI et l'ANS a été préparé et élaboré. Le conseil d'administration de eOperation Suisse AG a, quant à lui, validé le transfert des actions de la CSI à l'ANS.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.4 Comité directeur de la Fondation ch

Le Comité directeur s'est réuni à deux reprises, les 9 novembre 2023 et 16 mai 2024. Lors de sa séance du mois de novembre, le Comité directeur a notamment décidé de réélire la représentation de la CCE au Comité directeur de la Fondation ch. Il a également arrêté dix priorités pour l'année 2024 parmi elles : développement de la visibilité de la Fondation ch, la Conférence Intercantonale Citoyenneté, renforcement de la présence sur les réseaux sociaux. Le Comité directeur a en outre débuté les discussions sur le programme de travail 2025-2028 qui condense les activités de la Fondation ch. Quatre objectifs stratégiques sont élaborés de la vision « Tirer parti du fédéralisme ». Les objectifs sont les suivants : tirer des atouts du fédéralisme, mieux faire connaître le fédéralisme, promouvoir l'entente et défendre la pluralité propre au fédéralisme dans et à travers le journalisme. Le Comité directeur a également discuté du futur du monitoring du fédéralisme et la forme que celui-ci doit prendre.

Lors de sa séance du mois de mai 2024, le Comité directeur a décidé de proposer au Conseil de Fondation de réélire la conseillère d'Etat Florence Nater (NE) à la présidence de la Fondation ch. Il a également pris acte des comptes 2023, du rapport annuel 2023 et du budget 2025. Une nouvelle discussion a été menée sur le programme de travail 2025-2028 avant de transmettre une version consolidée au Conseil de fondation de la Fondation ch. Le Prix du fédéralisme 2024 a été remis au *Forum du Bilinguisme* pour son engagement pour une meilleure compréhension entre les langues.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

3.5 Comité d'organisation du séminaire Interlaken

Le séminaire ch des gouvernements cantonaux sert de plateforme d'échange, de formation continue et de mise en réseau des conseillers et conseillères d'État et vise de manière générale à renforcer et à consolider le fédéralisme. Il offre aux personnes assumant des responsabilités gouvernementales la possibilité de s'informer sur les mégatendances et les défis actuels et d'échanger à ce sujet. Articulée autour du thème général « Suisse 2040 », l'édition 2024 a été l'occasion d'aborder la transformation numérique de l'État, de l'économie et de la société, la pénurie de main-d'œuvre et d'autres thèmes majeurs pour la Suisse de 2040, tels que l'information et la communication, la santé ou la mobilité de demain.

Roger Nobs, AR

3.6 Administration numérique Suisse (ANS)

L'organe de direction politique de l'ANS, qui compte onze membres, est chargé de l'élaboration de la stratégie et de l'atteinte des objectifs qui y sont définis. La co-présidence a été assurée par le conseiller d'État Markus Dieth (AG) (2023) et la conseillère d'État Karin Keller-Sutter (2024). Au sein de l'organe siègent trois conseillers fédéraux, cinq représentants de gouvernements cantonaux et trois représentants des villes et communes. Thomas Minger représente la CdC, Daniel Spadin la CCE, tous deux avec voix consultative. L'organe s'est réuni trois fois durant la période sous revue et s'est penché en particulier sur les affaires suivantes : finalisation de la stratégie Administration numérique suisse 2024-2027, définition du plan de mise en œuvre 2024 et de la procédure pour le financement initial 2025 (y c. la révision de l'annexe de la convention de financement de l'agenda ANS), transfert de la CSI dans l'ANS et développement de l'organisation ANS. Il est possible de consulter le rapport annuel 2023 de l'ANS et les informations détaillées sur les séances et les objets [ici](#).

Daniel Spadin. GR

3.7 Conseil de l'Institut du fédéralisme

Pendant la période sous revue, le Conseil de l'Institut du fédéralisme a siégé à trois reprises (séances ordinaires des 27 novembre 2023 et 11 mars 2024 et séance extraordinaire du 8 mai 2024). Outre les affaires ordinaires (rapport de gestion, budget, comptes, etc.), le thème le plus important était la garantie du soutien financier de l'institut par la Confédération (création d'une base juridique pour un financement de base périodique). Dans ce cadre, l'institut a élaboré, en collaboration avec la CdC, un modèle de prise de position, qui a été mis à la disposition des cantons en vue de la consultation.

Christoph Auer, BE

3.8 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales.

3.8.1 Groupe de travail intercantonal E-Government (GT e-Gov)

Au cours des quatre séances qui ont eu lieu entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024, des cantons ont présenté leurs projets et initiatives dans le domaine de la numérisation et des experts issus de l'économie et de l'administration fédérale sont intervenus sur des thèmes spécialisés. Il a notamment été question de

l'apprentissage de développeur/euse business numérique CFC ou de la mise sur pied d'un réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) au sein de l'Administration fédérale. Comme les années précédentes, l'accent était mis sur l'échange d'expériences entre les spécialistes cantonaux en matière de numérisation et l'organisation ANS. Cet échange est essentiel car il offre aux parties prenantes la possibilité de partager des pratiques éprouvées et de surmonter des défis communs. Le transfert constant de connaissances et l'entretien du réseau personnel entre les représentants des cantons fournissent une contribution importante pour faire avancer ensemble la transformation numérique et la numérisation dans les cantons. Des rencontres régulières, nourries de discussions intenses, garantissent la mise en œuvre coordonnée et synergique des différentes initiatives en faveur de la numérisation. À travers leurs échanges personnels, les parties prenantes s'informent des tendances technologiques les plus récentes, discutent de solutions innovantes et développent des partenariats. Cela améliore l'efficacité des projets de numérisation tout en renforçant la collaboration et la cohésion entre les cantons. Combinées, ces activités contribuent de manière décisive à façonner activement un avenir numérique couronné de succès pour les cantons.

Marc Heuberger, GR

4 Projets en cours

4.1 Vote électronique

4.1.1 Comité de pilotage Vote électronique

En juillet 2023, suite à la reprise réussie des essais de vote électronique lors de la votation du 18 juin 2023 dans les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie, les trois cantons concernés ont déposé une demande de recours au vote électronique pour l'élection du Conseil national. Le 16 août 2023, le Conseil fédéral a accédé à leurs demandes (cf. communiqué de presse [Le Conseil fédéral autorise le recours au vote électronique pour l'élection 2023 du Conseil national](#)).

Lors de la conférence d'automne de la CCE des 9 et 10 septembre 2023 à Brunnen, il a été décidé d'élaborer un kit de démarrage pour les cantons qui n'utilisent pas encore le vote électronique. Parallèlement, le groupe de travail CCE-VE a été élargi à tous les cantons ayant exprimé un intérêt à mettre en place le vote électronique à court et à moyen terme.

Le recours au vote électronique pour l'élection du Conseil national a été un succès ; 4480 électeurs ont voté par ce biais. En accord avec la Chancellerie fédérale, le vote électronique n'a fait l'objet d'aucune communication spécifique. Les communiqués de presse des cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie comportaient seulement une brève mention des essais de vote électronique.

Une équipe d'experts de l'OSCE/BIDDH a observé l'élection du Conseil national.

Lors de sa séance du 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a accordé au canton des Grisons une autorisation générale pour tester le vote électronique lors des votations fédérales.

Le 3 mars 2024, le canton des Grisons a eu recours pour la première fois, et avec succès, au vote électronique dans cinq communes. Au total, 6870 électeurs de toute la Suisse ont voté par voie électronique.

Au cours de la conférence de printemps de la CCE des 22 et 23 mars 2024 à Aarau, le kit de démarrage « dossier d'initiation au vote électronique » a été présenté. Il fournit une base aux cantons pour examiner et planifier l'utilisation du vote électronique, estimer les conséquences financières et mettre à profit les travaux préliminaires détaillés des cantons recourant déjà au vote électronique.

Le corps électoral des cantons de St-Gall et des Grisons (communes pilotes) s'élargit en permanence. Les deux cantons ont en outre instauré le vote électronique aussi bien pour les votations cantonales que communales.

[L'OSCE/BIDDH a publié son rapport final concernant l'observation électorale](#) sur son site Internet le 29 mai 2024. Le rapport atteste du professionnalisme et de la transparence de l'organisation du vote électronique. Parmi les points positifs figurent en particulier les précautions accrues en matière de transparence et de sécurité et l'amélioration de la vérifiabilité dans le cadre de la réorientation, conformément aux recommandations internationales.

Le vote électronique a été utilisé avec succès lors de la votation du 9 juin 2024, sans aucun incident à signaler. Au total, 7971 électeurs des cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie ont transmis leur vote par voie électronique.

Durant l'année sous revue, le comité de pilotage Vote électronique s'est réuni quatre fois (13 septembre 2023, 22 novembre 2023, 25 mars 2024 et 20 juin 2024)¹. Le nouveau chancelier a annoncé la poursuite du projet en l'état et indiqué qu'un bilan serait tiré à la fin de la législature en cours.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

4.1.2 Groupe de travail des chanceliers d'Etat

La préparation numérique des réunions du comité de pilotage dans le **groupe de travail CCE-VE**, entre les cantons, est très bien établie. Les collègues peuvent ainsi se baser sur les travaux préliminaires extrêmement solides des responsables de projet cantonaux, que nous remercions sincèrement une nouvelle fois ici. Décidé lors de la conférence d'automne, l'élargissement du groupe aux cantons de Genève, de Soleure, du Tessin, de Berne et du Jura a été enrichissant. D'autres collègues sont les bienvenus en tout temps.

Durant l'année sous revue, le groupe de travail s'est une nouvelle fois consacré au thème de la communication. D'une part, il a renouvelé la plateforme d'information sur le vote électronique (www.evoting-info.ch). D'autre part, il a chargé le groupe de travail communication de réorienter la communication. Du point de vue communicationnel et après plusieurs votations réussies, dont les élections du 22 octobre 2023, on peut considérer que la phase de réintroduction est achevée. Pour la phase suivante, à savoir la poursuite et l'élargissement des essais, il importe de réajuster les objectifs et les besoins des différents acteurs, de clarifier les tâches, les rôles et les processus informationnels et, le cas échéant, de les redéfinir. Le groupe de travail élaborera un plan, sous forme de papier de discussion, afin de poursuivre l'orientation et la planification stratégiques de la communication en lien avec le vote électronique.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

4.2 Administration numérique suisse

4.2.1 Groupe de travail Administration numérique suisse (ANS)

Mis sur pied par la CCE, le groupe de travail ANS se compose de Kathrin Arioli, Danielle Gagnaux, Benedikt van Spyk et Daniel Spadin. Il assure notamment le soutien de la représentation du CCE au sein de l'organe de direction politique, effectue des tâches de coordination (modèles de prise de position et évaluation lors d'enquêtes) et participe à l'évaluation des consultations des cantons (par l'ANS/la CdC) et au développement de l'ANS (par ex. rôle des organes, y c. le GTe-Gov).

Le groupe de travail, dans sa nouvelle composition, s'est réuni quatre fois au premier semestre 2024, dont une avec des représentants du GTe-Gov et une avec le chancelier de la Confédération. Il s'est notamment penché sur la finalisation de la révision de l'annexe 2025 de la convention de financement de l'ANS et les développements possibles du GTe-Gov constitué par la CCE ainsi que de l'ANS.

Daniel Spadin. GR

¹ Le comité de pilotage s'est déjà réuni 49 fois. Il a été lancé à l'initiative des cantons pratiquant le vote électronique et mis en place lors de la conférence de printemps 2011. Il a été étoffé sur le plan fédéral au cours des dernières années, en accueillant la secrétaire d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation, le délégué fédéral à la cybersécurité et un représentant du Centre national pour la cybersécurité. La Conférence des Chanceliers d'Etat envoie six membres cantonaux.

5 Autres activités

5.1 Journée Communication des autorités et démocratie directe

Le comité de la CCE a organisé, en collaboration avec le Centre pour la démocratie d'Aarau, une conférence intitulée « Journées Communication des autorités et démocratie directe ». Dans la première partie de la conférence, des experts en sciences politiques, juridiques et médiatiques ont présenté la situation de départ et identifié les problèmes potentiels. Cette analyse fut assortie d'une table ronde réunissant des personnes issues des milieux des médias, de la politique et de l'administration. En une deuxième partie, les participants ont élaboré et discuté des idées et des propositions pour une communication des autorités à l'avenir. La question d'un bon ordre de la communication pour l'avenir fut au centre de ces discussions. Pour finir, les intervenants de la première partie ont présenté les résultats des discussions de groupe dans le cadre d'un panel animé.

Les principales conclusions relatives à un bon ordre de la communication peuvent être brièvement résumées comme suit:

- > Il faut que les autorités soient tout autant actives que diligentes.
- > Les principes de droit constitutionnel sont toujours aussi importants et leur contenu reste d'actualité
- > Les canaux classiques de communication des autorités gardent leur importance et sont également demandés.
- > Il faut toutefois exploiter aussi de nouveaux canaux. Pour ce faire, la méthode essai-erreur devrait avoir sa place.
- > Le contrôle de la communication étatique par les médias et les tribunaux est d'un poids crucial pour la démocratie.
- > Dans ce contexte, l'aide aux médias gagne en importance, même si elle est politiquement controversée. Il s'agit de développer de nouvelles formes de soutien.
- > Dans l'optique d'un bon ordre de la communication à l'avenir, il y a lieu de remettre en question les règles établies par le Tribunal fédéral, notamment en ce qui concerne l'annulation de votations et le rôle de magistrats dans les débats sur les votations.
- > S'agissant des médias sociaux, il existe un déficit de réglementation qui doit être comblé rapidement.

5.2 Publication d'études

Durant l'année sous revue, aucune étude n'a été réalisée par la CCE.

5.3 Comparaisons intercantionales

5.3.1 Organisation du service de protection des données dans les cantons

A l'initiative du canton d'Obwald, les chancelleries d'Etat ont répondu à un [questionnaire sur l'organisation des services de protection des données](#) dans leur canton. Le modèle d'organisation, le nombre de postes dédiés (EPT), l'autorité électorale et de surveillance ainsi que le financement. Il en résulte que neuf cantons ont des structures indépendantes, cinq ont un modèle basé sur un accord intercantonal, quatre cantons donnent un mandat externe pour la protection des données et enfin quatre ont une structure intégrée à l'administration cantonale.